

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 mars 2012

DCM N° 12-03-35

Objet : DESIGNATIONS DE REPRESENTANTS DANS DIVERS ORGANISMES.

Rapporteur : M. le Maire

Par délibération du 3 Juillet 2008, la Ville de Metz a procédé à la désignation de représentants pour siéger au Conseil d'Administration de METZ HABITAT TERRITOIRE.

Parmi les personnes qualifiées figurait Monsieur Pierre-Yves FENART, Directeur Général de SOMERGIE.

Par lettre en date du 31 janvier 2012, Monsieur FENART a fait part de sa démission, pour raisons professionnelles, de ses fonctions d'administrateur.

Il est par conséquent nécessaire de désigner une nouvelle personne pour le remplacer au sein du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, l'UFR Sciences Humaines et Arts a procédé le 6 Décembre 2011 au renouvellement de son Conseil dans sa globalité.

Or, l'article 8 des statuts stipule que parmi les personnalités extérieures doivent figurer trois représentants des Collectivités Locales dont un représentant de la Ville de Metz.

A cet effet, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant pour siéger au Conseil de l'UFR précitée.

En conséquence, la délibération suivante est soumise au Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la nécessité de pourvoir au remplacement de Monsieur FENART au sein du Conseil d'Administration de METZ HABITAT TERRITOIRE, en qualité de personnalité extérieure,

VU la nécessité de désigner un représentant de la Ville de Metz au Conseil de l'UFR Sciences Humaines et Arts de l'Université de Metz,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE DE DESIGNER:

- Monsieur Serge RAMON
pour siéger au Conseil d'Administration de METZ HABITAT TERRITOIRE en qualité de personnalité extérieure,
- Monsieur William SCHUMAN
pour siéger au Conseil de l'UFR Sciences Humaines et Arts pour y représenter la Ville de Metz.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :
Pour le Maire
Le Premier Adjoint

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM :

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 5.3

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38

Absents : 17

Dont excusés : 8

Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE